

Union Territoriales des Retraités CFDT

de Saône et Loire

Maison des associations – 3^{ème} étage

7, Rue de la Fontaine

71300 – Montceau les Mines

tél : 09 77 51 64 28 – Mail : utr.cfdt.71@orange.fr

Secrétaire Général : Guy Sangiorgio - 06 13 16 11 07

Unions Locales des Retraités :

Chalon sur Saône :

Contact : Jeanne Grapperon - 06 45 64 77 03

Le Creusot :

Secrétaire : René-Noël Bretin - 03 85 78 44 21

Gueugnon :

Secrétaire : Daniel Bernigaud - 07 82 29 81 81

Mâcon :

Secrétaire : Marie Françoise Henssien - 03 85 40 55 44

Montceau les Mines :

Secrétaire : Françoise Chavot - 06 73 70 36 22

Tournus :

Secrétaire : Georges Tillet - 03 85 51 02 80

Toutes les ULR sont domiciliées dans les locaux des Antennes locales de la CFDT.



ETRE EN RETRAITE

NE SIGNIFIE PAS

<< BATTRE EN RETRAITE >>

C'est une plus grande liberté pour se consacrer à sa famille, ses amis, sa santé.

C'est un temps pour plus de loisirs, d'activités bénévoles, culturelles, humanitaires, politiques.....

Ce n'est pas parce qu'on quitte son travail, que la défense des droits s'arrête, bien au contraire.

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une association de retraités, affiliée à la CFDT dont nous partageons les valeurs : Démocratie, Solidarité, Émancipation, Indépendance.

Les retraités sont organisés au niveau départemental dans une Union Territoriale des Retraités : UTR CFDT 71.

Pour être au plus près des adhérents, prendre en charge localement les problèmes de cadre de vie, santé, proposer des loisirs, l'UTR est représentée par six ULR (Union Locale des Retraités) réparties géographiquement dans le département et regroupant les adhérents en des lieux d'information, de réflexion, d'action et de convivialité.

MUTUELLE : MGEN solutions



Avec la CFDT Retraités, vous pouvez bénéficier d'une complémentaire santé de qualité.

Un avantage non négligeable : cette mutuelle ne pratique pas de tarifs qui augmentent avec l'âge de l'assuré, ce qui est bien dans l'esprit de solidarité, rôle essentiel des mutuelles.

Un autre point important, il n'y a pas d'âge limite pour adhérer.

Les tarifs et les prestations vous seront fournis avec l'adhésion.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter notre correspondant départemental : JACQUES FOUEL Tél 03 85 78 49 36

Courriel : jacques.fouel@gmail.com

IL Y A UNE VIE SYNDICALE POUR LES RETRAITES ! J'ADHERE A L'UTR DE SAÔNE ET LOIRE

Les différentes possibilités pour adhérer :

- Lors de mon passage à la retraite, je contacte mon syndicat et demande mon transfert au syndicat des retraités.
- Je contacte l'UTR pour une adhésion chez les retraités

Montant de la cotisation :

Chez les actifs, la cotisation est de 0,75% des revenus.

Chez les retraités, elle passe à 0,50%, c'est-à-dire que pour 1000€ de revenu mensuel, la cotisation s'élève à 5€.

Cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 66% du total des cotisations versées. Les personnes non imposables sont donc également concernées.



Actions revendicatives : En lien avec l'UCR (Union Confédérale des Retraités) : Pouvoir d'achat, logement, l'actualité, rencontre avec les élus nationaux et locaux, participation aux CCAS ...

Santé : Rencontre avec le syndicat santé, participation au CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), travail sur : Les EHPAD, l'aide à domicile, les proches aidants ...

Communication : interne avec les adhérents (Journal UTR), les instances départementales, régionales, nationales et externe avec la presse, site internet ...

Formation : Les retraités peuvent participer à des formations internes, régionales sur : la communication, l'informatique, la santé, l'actualité, les systèmes de retraite ...

Europe : commission régionale mixte (retraités et salariés).

Développement : travail en lien avec les syndicats d'actifs pour pérenniser l'adhésion des adhérents.

Loisirs : organisation de rencontres avec d'autres UTR, séjours, visites, moments de convivialité ...



VIE DE L'UTR (Union Territoriale des Retraités)

En adhérant à la CFDT, un retraité apporte son expérience et ses compétences acquises dans sa branche professionnelle.

Par le travail des membres de son conseil et de ses diverses commissions, l'UTR œuvre pour informer et défendre les intérêts des retraités dans différents domaines :

Publications incluses dans la cotisation :

- Locale : Journal trimestriel *Le Retraité de Saône et Loire*
- Nationales :
 - Fil bleu : bimestriel édité par l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR)
 - CFDT Magazine : mensuel édité par la Confédération destiné à tous les adhérents CFDT
 - Le Retraité militant, bimensuel, édité par l'UCR, abonnement individuel payant (s'adresser à l'UTR), circule dans les Unions Locales